LE CONGRÈS DES AMICALES LAIQUES DU NORD

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les vœux de la 1re commission

Après de nombreuses discussions et interpellations, les vœux ci-après présentés par M. Delmotte ont été adoptés :

« Le Congrès émet les vœux : Que la Ligue de l'Enseignement, en tant que concentration des volontés républicaines et démocratiques des anciens élèves des écoles publiques de France, inspirant de son idéal de bonté et de fraternité fasse appel aux organisations similaires européennes, pour la formation d'un secrétariat international des œuvres postscolaires d'Europe, en vue de développer dans les peuples l'esprit de pacifisme et la volonté énergique de ne jamais plus recourir à la guerre, moyen brutal dont ils n'ont à retenir que misères et désolations.

» Que de très sévères mesures soient prises pour assurer la fréquentation scolaire et que pour ce faire les pouvoirs municipaux soient transférés aux autorités académiques.

» Que l'Union envoie à chaque Amicale en même temps que ses statuts, un règlement type.

» Que l'Union envoie à chaque Amicale un modèle de déclaration à faire en application de la loi de 1901 sur les associations. Que par le même occasion, le Bureau de l'Union s'efforce de grouper les demandes de contrats d'assurances des Amicales à l'effet d'obtenir un meilleur tarif.

» Que nul ne soit admis membre actif d'une Amicale s'il n'a pas prouvé son attachement à l'école publique à chaque occasion, notamment en y envoyant ses enfants.

» Que les délégués cantonaux soient choisis parmi les anciens instituteurs et vieux amicalistes de préférence à des ennemis de l'École laïque ou à des indifférents.

» Que les Amicales pratiquent une large solidarité entre elles. Que toutes les sections de ces Amicales (sportives, lyriques, dramatiques) n'organisent ni matches, ni fêtes, ni concours avec des organisations confessionnelles concurrentes des Amicales laïques ».

Il adopte les vœux de M. Merchier, sur l'application des principes d'hygiène sociale à l'école publique.

Le Congrès émet le vœu « qu'une loi intervienne qui assure la fourniture gratuite des livres et des objets nécessaires à tous les enfants des écoles publiques ».

Le Congrès renvoie au bureau un certain nombre de vœux d'ordre administratif, relatif aux conférences par T. S. F., aux récompenses officielles, aux droits d'auteurs, aux subventions, à l'organisation de concours artistiques, aux droits de timbre, aux tarifs des chemins de fer pour les amicalistes et les écoliers, aux cours complémentaires, à la célébration du Cinquantenaire de l'inspection médicale, aux femmes de service dans les classes enfantines. Le congrès adopte également un vœu pour la création d'une école maternelle à Estaires et donne un avis favorable à l'institution des amicales marraines.

Le rapport moral

M. Delmotte donne ensuite lecture du rapport moral :

Cotisation. — La Commission propose le statu-quo pour cette année et demande que l'exposé soit fait dans l' « Amicaliste » de la nécessité actuelle.

L'Amicaliste. — La Commission refait son appel en faveur des abonnements à l'Amicaliste et à l'Action laïque.

Récompense fédérale. — La Commission demande le statu-quo pour 1931.

La Commission renvoie : 1. A la Ligue de l'Enseignement quelques vœux concernant la propagande ; 2. Au Comité de l'Union une demande d'enquête sur les A. non rattachées à l'Union ; une demande d'édition du compte rendu des congrès.

La Commission fait sienne une délibération de l'arrondissement d'Avesnes félicitant le Comité de l'Union pour ses réalisations et lui renouvelle sa confiance.

Ce rapport est également adopté.

Les vœux de la 2me commission

M. Selliez donne la parole à M. Bejart, rapporteur de la deuxième commission, qui fait adopter les vœux ci-après :

Le Congrès émet donc les vœux :

Que pour assurer la stabilité du personnel enseignant et l'éducation postscolaire, particulièrement dans les villages, les mesures suivantes soient envisagées.

Remplacement dans les écoles de garçons, au fur et à mesure des possibilités du personnel enseignant féminin par des instituteurs.

Possibilité de placer un instituteur à la tête des écoles mixtes rurales.

Attribution d'une indemnité spéciale au personnel des postes ruraux et de l'indemnité de direction à tous les titulaires d'école.

Que le Parlement mette à l'étude l'obligation pour les communes de fournir aux œuvres postscolaires un local spécial pourvu du matériel nécessaire aux réunions, conférences, séances instructives.

En attendant le Congrès attire l'attention des Administrations municipales, de l'Administration Académique et de l'Etat sur leur coopération possible quant à l'édification de ces locaux : Foyers ou Patronages particulièrement lors de la construction de nouvelles écoles.

Que toute Amicale considère comme un de ses buts les plus immédiats, la création d'un Foyer ou d'un Patronage pour pouvoir réunir enfants et adultes au moins une fois par semaine.

Qu'au cours des réunion de l'Amicale comme du patronage, il soit toujours fait appel au cœur, à l'effort personnel et à la conscience des Amicalistes pour réaliser l'éducation morale qui reste la mission principale des Amicales.

Que la revue l' « Action laïque » soit remplacée par un journal mensuel à deux pages, moyen format et prix d'abonnement réduit, journal pouvant être largement diffusé.

Que les Fédérations départementales et le Comité central constituent un Office de Renseignements capable de répondre aux questions les plus diverses concernant la vie de nos amicales (statuts-types, patronages, sports scoutisme, fêtes, pièces à jouer, chants, cinéma, T. S. F., bibliothèques, conférences et conférenciers, défense laïque, etc...)

Le Congrès remercie le personnel enseignant de l'appui qu'il accorde aux œuvres postscolaires laïques, souligne le devoir impérieux qu'ont tous les démocrates de se consacrer au développement de ces œuvres et compte sur la collaboration indispensable des membres de l'enseignement et des amis dévoués de l'École pour créer partout des Amicales et assurer leur vitalité prospère.

Que les bibliothèques, les cinémas éducateurs et les patronages soient assurés dans la plus large mesure possible du soutien financier des Communes et de l'Etat.

Que soit mis au concours un chant des Amicales affirmant en termes élevés notre amour de l'école, notre foi dans le progrès social par l'instruction et l'éducation, notre idéal laïque et de solidarité, chant qui serait produit dans nos fêtes et nos congrès.

Que le règlement actuel des distinction honorifiques soit modifié de telle sorte que le corps enseignant soit traité de la même manière que tous ceux qui s'occupent d'œuvres postscolaires.

Qu'un concours annuel — vers et prose ait lieu sur des sujets comme l'Ecoque laïque, l'Idéal laïque, les Ferry, l'instituteur, les Amicales, etc... pour augmenter la littérature en faveur de nos idées et de nos œuvres.

Le Congrès sent la nécessité impérieuse de voir les Œuvres postscolaires, travailler spécialement à l'Education des consciences, des cœurs, des caractères. Il exprime le vœu que les Amicales et les Patronages organisent à des périodes régulières rapprochées, des causeries pour réveiller et entretenir l'idéal laïque.

Que les élèves des Ecoles Normales soient préparés encore davantage à leur tâche d'éducative, l'influence des maîtres devant animer ensuite les jeunes amicalistes.

Que le but d'éducation morale du scoutisme ne soit pas confondu avec son but d'éducation physique, qu'il soit proclamé et utilisé par les membres du Patronage comme élément moteur de perfectionnement moral de solidarité et de pacification universelle.

Que pour exciter les nobles sentiments de chacun et prendre aux yeux de tous la haute position morale qu'elle doit avoir, la Ligue organise et fasse célébrer de façon grandiose, trois fêtes annuelles :

La Fête des Mères, déjà amorcée dans nos écoles. Amour de la famille.

La Fête Jules Ferry ou Fête de l'Instruction. Fête civique et de reconnaissance envers l'école laïque, ses fondateurs, ses maîtres.

La Fête de Noël ou Fête de l'Enfance. Espoir en des lendemains heureux, fraternels et pacifiques.

Qu'à l'intention du personnel enseignant et des amis de l'école et pour leur faciliter la tâche, la Ligue de l'Enseignement édite un Vade Mecum Amicaliste contenant toute la documentation relative à la constitution d'une Amicale et de ses multiples sections, à leur fonctionnement, à leur situation vis-à-vis des Pouvoirs publics, de la Confédérations et des Fédérations départementales, et contenant tous autres renseignements d'une utilité constante dans la vie d'une groupement postscolaire.

Après les félicitations de M. Selliez à M. Bajart pour son rapport, le président souhaite la bienvenue à MM. Launay, directeur de l'enseignement dans le Nord ; Laforest, inspecteur adjoint d'Académie ; Deblerre et Bersez, sénateurs, qui viennent assister aux travaux.

M. Launay répond que depuis sont arrivée dans le Nord, il n'avait cessé d'admirer les œuvres qui entouraient d'une jalouse affection les écoles laïques.

La parole est ensuite donnée à M. Maitatt, rapporteur de la troisième commiselon, qui fait une communication sur le scoutisme, fait adopter le rapport de l'Ufolep, le règlement intérieur départemental de l'Ufolep et le vœu suivant.

Le Congrès émet le vœu : *Que le scoutisme soit totalement indépendant des fédérations actuelles de scoutisme a tendance confessionnelle.*

Les congressistes se réunirent ensuite en un banquet intime à l'issue duquel M. Selliez prononça quelques mots de remerciemente aux convives et le repas se termina par des chansons.

La séance de clôture

A 15 heures, se déroula la séance solennelle de clôture. M. Selliez présidait, entouré de MM. Châtelet, recteur d'Académie ; Launay, directeur de l'enseignement dans le Nord ; Wagnon, conseiller municipal de Tourcoing ; Laforest, inspecteur adjoint d'Académie ; Brulon, directeur de l'École Normale de Douai ; Claffe, Chopinel, Courdevaux, Mollard, Leroy, Caron, Imbert, Gambay, Charlles, inspecteurs primaires ; Mme Vielledent, inspectrice des écoles maternelles.

M. Selliez ouvrit la séance en prononçant une courte allocution. Puis l'on procéda à la lecture des résultats du vote.

Sont élus : président pour un an, M. Selliez, 123 voix sur 135 votants ; membres pour trois ans : MM. Duburcq, Deborger, Mangez, Hoquet, Viste, Vatin, Robillard, Derain, Barbet, Moyaux, Mlle Gourdin, par 131 voix sur 134 votants.

Les discours

M. Selliez remercia les délégués pour leur vote de confiance. Il déclara être trop ému pour exprimer les sentiments qui l'agitent et la profonde gratitude qu'il ressent envers les amicalistes. « Les mots me manquent, continua-t-il, pour dire ce que je pense et je vous remercie du plus profond du cœur. Vous pouvez être assuré de mon profond attachement aux amicales laïques du Nord. Je vous unis tous dans une même affection, à côté de mes proches, vous êtes ma seule famille. Je vous resterai fidèle jusqu'à mon dernier instant. De même, je vous remercie, au nom des camarades du bureau à qui vous venez de renouveler votre confiance. Tout comme moi, ils sont entièrement dévoués à l'Union des amicales laïques ».

Se tournant vers M. Châtelet, recteur d'Académie, M. Selliez le remercia pour les services éminents qu'il a rendus aux amicalistes.

Le président remercia ensuite les délégués d'être venus en aussi grand nombre et d'avoir étudié avec un tel intérêt toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

M. Selliez continua en présentant ses remerciements aux municipalités de Lille, d'*Armentières*, de *Tourcoing* et à la *Fédération lilloise des Amicales laïques.*

M. Wagnon, conseiller municipal de Tourcoing, ville désignée pour la fête fédérale de 1931, fit l'éloge funèbre de M. Dron, sénateur-maire, récemment décédé. Il promit ensuite que la fête de 1931 serait grandiose et digne des Amicales laïques.

M. Châtelet, recteur d'Académie, remercia les délégués pour leurs efforts en vue de défendre l'école laïque. Il remercia tous les instituteurs de France qui, malgré toutes les difficultés rencontrées ont su implanter et maintenir l'école laïque. Il espère que l'Etat aidera les familles pauvres afin qu'elles puissent envoyer leurs enfants à l'école.

Il termina en demandant que l'école soit publique et laïque jusqu'au bout. Quels qu'ils soient, riches ou pauvres, dit-il, les enfants doivent pouvoir continuer les études adéquates à leur intelligence et leur courage et ainsi arriver à une situation dont ils sont dignes.

M. Selliez remercie M. Châtelet pour sa brillante allocution, et il leva la séance en demandant d'encourager la «Lavette Lilloise» œuvre essentiellement laïque.

Les récompenses fédérales

Il fut procédé, pendant le discours, à la remise des récompenses fédérales.

La Ligue française de l'enseignement décerne : la grande médaille, avec titre de lauréat de la Ligue, à MM. Charles Delplancq, président de l'Amicale Monge de Lille, et Ferdinand Delespaul, trésorier de la colonie de vacances de la Fédération de Roubaix.

Le diplôme d'honneur, à M. Charles Delacroix, vice-président de l'Amicale Monge de Lille.

La lettre de félicitation, à MM. Edouard Lavallez, André Deplancq, de l'Amicale Monge de Lille.

Par décision de la commission des récompenses de l'Union des Amicales laïques du Nord, reçoivent la lettre de félicitations : Mme Yvonne Dutriez, Mlles Irène Degrend et Blanche Mailngriaux, de l'Amicale Mme Campan, de Lille ; MM. Henri Fourniers, Eugène d'Hallendre, Georgee Galle, Léon Rousseaux, Henri Cannie, Arthur Paré, de l'Amicale Victor-Hugo, de La Madeleine ; MM. Vandenbossche, Henri Droissart, Henri Malbranche, Henri Volver, de l'Amicale Lakanal ; M. Fernand Herbaut, de l'Amicale de Ronchin ; Mlles Simone Vanrentergem, Suzanne Lernou, de l'Amicale Legouvé, de Roubaix ; MM. Louis Brugs, Jean Marescaux, Julien Saintif, de l'Amicale Paul Bert, Lille.

Reçoivent le diplôme d'honneur : Mlles Adrienne Desuiter, Marie Chrétiens, de l'Amicale E. Legouvé, de Roubaix ; Mme Louise Picavet, de l'Amicale Campan, de Lille ; MM. Etienne Lippens, de l'Amicale de Ronchin, René Hannus, Théobald Degarnin, de l'Amicale de Santes.

Sont promus à la médaille de bronze : MM. Alexandre Descarpentrieu, de l'Amicale de Grand-Ronchin ; Alexandre Descatoire, Louis Delcambre, Georges Delcambre, Edmond Connunck, Louis Planckaert, Georges Raoult, de l'Amicale Jean Jaurès, de Ronchin ; Jean Vancamelbecke, Georges Desrumaux, de l'Institut Turgot, de Roubaix ; Mlle Gabrielle Verquière, de l'Amicale Mme Campan Lille ; Mlle Juliette Hahn, de l'Amicale d'Hazebrouck.

Est promu à la médaille d'argent : M. Yon, de l'Amicale Lakanal, de Lille.

Sont nommés titulaires de la médaille de vermeil : Mme Valentine Degrand, de l'Amicale Mme Campan, de Lille ; M. Alexis Dernoncourt, de l'Amicale du Grand-Ronchin ; M. Alphonse Corbé, de l'Amicale Lakanal, de Lille ; MM. Maurice Caillau, René Deswez, de l'Amicale Jean Jaurès de Petit-Ronchin.

Reçoivent la breloque de bronze : MM. Henri Leclercq, Appolinaire Tournemine, de l'Amicale de Santes.

La breloque d'argent : M. Augustin Desmons.

La breloque de vermeil : Mme René Deswez et M. Armand Debut, de l'Amicale Jean Jaurès, de Petit-Ronchin.

Le concert

Dans la soirée, les délégués assistèrent à un concert merveilleusement interprété. Ils applaudirent tour à tour : la Symphonie Baggio, le cours de chant, le cours de diction, le cours d'éducation physique, le « Cid », par M. Vanlengendonc, une fantaisie chorégraphique (cours de M. Ronin) ; « Le Mariage d'une Linotte », par Mlle Cambier ; Mlle Pierra, soprano et la « Boîte de Pandore », comédie en un acte, interprété par Mlles Choquet et Mansuel, MM. Lahousse et Dubois.

G. M.

TERRIBLES COLLISIONS DE MOTOCYCLETTES

A Béthune : 1 mort, 3 blessés

Un grave accident s'est produit hier dimanche vers 13 h. 30, rue du Faubourg de Lille, à Béthune. Deux motos sont entrées en collision. Cet accident causa la mort d'un des motocyclistes et fit trois blessés.

La première moto était pilotée par M. Leroy Constant, 23 ans, demeurant à Labourse ; Mme Leroy, née Jeanne Legrain, 20 ans, était montée sur le strapontin derrière son mari, qui venaient à Béthune. L'autre machine était conduite par M. Honoré Gervais, 44 ans, demeurant à Divion qui avait derrière lui M. Alfred Fréville, demeurant également à Divion qui s'en allaient à Annequin assister à un match de football.

Par suite de circonstances qui ne sont pas encore bien établies les deux motos entrèrent en collision rue du Faubourg de Lille, en face de chez M. Clabaux, mécanicien où la route fait une courbe. Le choc fut violent. Les deux machines culbutèrent ainsi que leurs occupants qui furent violemment projetés sur la chaussée.

Des passants se portèrent immédiatement sur les lieux pour relever les blessés. M. Leroy Constant portait une grave blessure à la tête et est décédé pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Béthune. Son épouse Mme Jeanne Leroy se plaint de douleurs internes. M. Honoré Gervais avait une plaie à la jambe droite. Ces deux blessés ont été également transportés à l'hôpital. L'état de Mme Leroy est considéré comme grave. Quant à M. Alfred Fréville qui n'avait reçu que de légères contusions, il put regagner son domicile après avoir été pansé.

M. Marouzé, commissaire de police, a ouvert une enquête sur ce pénible accident.

A Arras : un conseiller municipal gravement blessé

M. Bouffard, président de l'Union Amicale des Anciens Combattants, secrétaire général de l'Office départemental des combattants, conseiller municipal, se rendait, monté sur une légère motocyclette à une réunion d'anciens combattants, quand il fut soudain renversé à l'angle des rues, Sainte-Marguerite, et Gambetta par une auto conduite par M. Plouviez d'Arras. Dans sa chute, M. Bouffard s'est fracturé la jambe droite. La victime a été transportée à l'hôpital Saint-Jean. Son état, étant donné sa blessure, nécessitera un repos d'au moins trois mois.

M. Bouffard qui jouit parmi les A.C. d'une très grande estime a reçu de toute part des marques de sympathie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. La police a ouvert une enquête.

L'Election Sénatoriale du Nord

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MM. Miliot et Macarez, reconnus par des délégués sénatoriaux socialistes de l'arrondissement de Valenciennes, ne quittèrent la salle du scrutin que dans les cris et les bousculades.

M. de la Grange fut aux prises avec d'autres difficultés. Ce n'est que sur l'intervention de M. Salengro qu'il put être libéré d'un fort groupe de délégués sénatoriaux socialistes, qui le suivirent jusque dans la cour de la Préfecture.

Des incidents plus graves devaient se produire rue Jacquemars-Giélée où M. de la Grange et ses amis furent accueillis à l'une des portes de la Préfecture. En dépit des efforts de la police, les coups pleuvaient drus quand M. Salengro survint. Hissé sur les épaules de MM. Saint-Venant et Louis-Louis, il adjura la foule de mettre un terme à toutes violences. Son autorité l'emporta : les manifestants firent demi-tour tandis que la police protégeait le départ de M. de la Grange.

Remerciements de M. de la Grange aux délégués républicains

Dans la soirée, M. De La Grange, proclamé élu, nous a fait parvenir la note suivante :

« De l'Avesnois aux Flandres, unis et disciplinés vous m'avez accordé une majorité imposante.

» Du fond du cœur, je vous exprime ma plus vive gratitude.

» Vous avez une fois de plus répudié les doctrines d'extrême gauche qui conduiraient notre département et notre pays à la ruine.

» Mon succès n'est pas le succès d'un homme; c'est celui d'une idée. En votant pour mois vous avez voulu affirmer votre attachement à la République fidèle aux conquêtes du passé, et largement ouverte à tous les espoirs de l'avenir.

» A tous les fermes républicains à qui je dois la victoire, encore une fois merci.

» Demain comme hier, je n'aurai d'autre ambition que celle de servir le Nord, la France et la République. »

LES AMIS DE M. MUSSOLINI

Avant de quitter Rome, M. Walter, qui accompagnait les « Casques d'Acier », a fait au « Popolo di Roma » les déclarations suivantes : « L'Italie et l'Allemagne ont plusieurs questions en commun dont la principale est l'expansion des deux peuples. Les Allemande comme les Italiens s'accroissent continuellement; pour vous et pour nous, l'expansion est une question de vie; le peuple allemand souffre pour plusieurs raisons; économiquement les obligations du plan Young pèsent sur lui et dépassent ses vraies possibilités. Il ne faut pas oublier non plus que le couloir polonais nous cause un grand dommage en coupant les régions agricoles de l'est en deux tronçons.

» Une preuve évidente de la crise qui sévit en Allemagne est donnée par le nombre de chômeurs, qui est de plus de trois millions et demi. Les nombreuses mesures prises par le gouvernement pour l'agriculture ne seront jamais efficaces à cause du couloir polonais. Pour cela aussi, une révision des frontières actuelles s'impose. **L'Allemagne nationaliste est sincèrement reconnaissante à M. Mussolini d'avoir remis sur le tapis la question de la révision des traités. Une révision du traité de Versailles est dans l'intérêt des deux peuples.**

» Dans ce traité, l'Italie aux côtés des pays vaincus est la plus désavantagée. L'Allemagne nationaliste demande que la position lui permettant de vivre ce qui est une aspiration honnête, tandis qu'elle repousse dédaigneusement le mensonge la représentant comme la vraie et l'unique responsable de la guerre mondiale ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 17 Novembre 1930

Soleil : Lever à 7 h. 03 ; coucher à 16 h. 07.
Lune : Lever à 3 h. 12 ; coucher à 14 h. 49.
Aujourd'hui : St-Agnan. Demain : St-Maxime.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 novembre 1930 à 9 heures :

Baromètre : 764 mil. 4 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 5 mil.

Thermomètre : Fronde : 6.0 ; minima : 4.0 et tenu la matin ; maxima : 12.7 atteint la veille.

Etat hygrométrique : 83 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 11 mil. 5 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Ouest Nord-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel nuageux avec belles éclaircies et rares averses, brume et brouillard le matin ; vent de Nord 5 à 6 m. Température en baisse, minimum température en baisse 3 à 5 degrés.

DISTINCTION. — Nous apprenons que S.M. le Roi Albert Ier de Belgique, vient d'élever au grade de Chevalier de l'Ordre de Léopold, M. Jacques Lenta, président du Conseil d'administration de la Société d'Escaut et Meuse.

DE PASSAGE EN VILLE — Hier après-midi, à 14 h. 10, est arrivée en Gare-Maritime de Calais, venant de Douvres l'ex-reine Aspasie de Grèce. Elle est partie pour Paris.

Par le second paquebot est arrivée la duchesse d'Aosta, qui est partie aussitôt pour Paris par le rapide correspondant, après avoir été saluée par M. le commissaire spécial.

RÉCEPTION A MARSEILLE DE COSTES ET BELLONTE

Dimanche, à 11 heures, l'avion rouge « Point d'Interrogation » de Costes et Bellonte survolait Marseille, effectuant au-dessus de Marseille plusieurs tours et repartait dans la direction de Marignane, à 27 kilomètres de Marseille. Sur l'aéroport, de nombreuses personnalités attendaient les aviateurs ; il y avait notamment M. Flaissières, maire de Marseille ; Paquignon, directeur de l'Aéronautique du Sud-Est, Jacquot, directeur ; Tavernier et Feye, sous-directeurs ; Marc Ambroggi, président de l'Aéroclub de Provence, le Maire de Marignane, des officiers des centres d'Istres et de Berre, des pilotes, etc. Dès l'atterrissage, les deux aviateurs sont entourés et acclamés ; ils se rendent au pavillon de la Direction où M. Flaissières leur souhaite le premier la plus cordiale bienvenue. Il est 11 h. 30 quand les automobiles se mettent en marche vers Marseille. Dans la traversée des villages de Gignac et des Pennes-Mirabeau, toute la population est rangée le long de la route. A l'entrée de Marseille, à la barrière de Saint-Antoine, c'est la grande affluence ; les autos doivent ralentir, ce qui permet à la foule de manifester son enthousiasme débordant. La route de Lyon, puis la rue d'Aix offrent le spectacle des grandes fêtes. On a pavoisé et les curieux sont massés sur les trottoirs. Les voitures ont peine à se frayer un chemin quand elles arrivent au centre de Marseille ; la Cannebière, dans la partie haute, est absolument envahie, les acclamations ne cessent de retentir au passage des deux aviateurs qui, visiblement, sont émus par la clameur sympathique qui les salue. L'arrivée sur la place Jean-Jaurès se fait lentement, tant la foule est dense. L'inauguration du monument Capazza-Fondère s'achève avec les discours de MM. le colonel Benoit, président du Comité ; Sabiani, député, premier adjoint au maire, et Régis, député. Costes et Bellonte déposent une palme devant le monument des deux précurseurs ; ils reçoivent, non sans émotion, les félicitations de la famille Capazza.

Après une visite au monument aux morts érigé à La Corniche, un banquet offert par le Conseil général a eu lieu.

LA GRÈVE DE MADRID

L'Union générale des Travailleurs publie une note déclarant que la grève générale décidée n'affecte que la capitale.

La note ajoute que les sections de province ne doivent pas écouter les conseils des éléments qui voudraient les entraîner à un mouvement général.

La police a arrêté plusieurs personnes répandant les ordres de grève générale de la Maison du Peuple.

La grève générale qui, comme on le sait, est tout à fait locale, n'affecte en rien les chemins de fer; les services des eaux, du gaz et de l'électricité sont assurés. A l'Hôtel-de-Ville on déclare que les vivres sont suffisants pour alimenter Madrid pendan 12 jour.

Le gouverneur civil a déclaré que le ravitaillement en pain de la capitale était assuré par l'administration militaire et les villages de la province. Le Ministre de l'Instruction a ordonné la fermeture des classes.

L'HYDRAVION ALLEMAND "DO-S." A SURESNES

L'hydravion quadri-moteur allemand « DO-S », qui avait quitté Friedeichshafen vendredi pour effectuer son premier voyage maritime sur le parcours Friedrichshafen-Rotterdam Le Havre-Paris, a quitté Le Hâvre hier, à 12 h. 45, pour Paris, avec seulement six hommes d'équipage. Il s'est posé sur la Seine, à Suresnes, à 13 h. 50.

Quelques minutes avant, l'hydravion blanc-argent passait au-dessus du pont de Suresnes, faisant un bruit infernal. Ses quatre moteurs français de 600 chevaux chacun tournaient à plein régime. Le « DO-S » s'en est allé virer au-delà des ponts de T. S. F. qui se trouvent non loin du pont et a fait demi-tour, afin d'amérir à sa place provisoire. Au bruit des moteurs, une foule nombreuse de promeneurs s'est précipitée le long des berges qui, en un instant, ont été noires de monde. Le « DO-S », réduisant sa vitesse, s'est alors posé doucement dans un amérissage impeccable : glissant ensuite sur l'eau comme un canot automobile, il a gagné la rive droite de la Seine où il a été soigneusement amarré.

L'AMITIÉ FRANCO-ANGLAISE ASSURERA LA PAIX

Le « Referee » écrit : « Au moment où l'on se trouve déçu des résultats de la Conférence Impériale et que les problèmes discutés à la Conférence de l'Inde donne lieu à l'incertitude, les partisans d'une politique d'isolement se font entendre plus qu jamais. Quelle est donc la situation mondiale actuelle à l'égard de la Grande-Bretagne ? demande le « Referee ».

» En Allemagne, l'Hitlérisme est un facteur troublant et une menace ouverte aux traités de paix. Dans l'Europe centrale, les partisans de la révision des traités et de la revanche reçoivent des encouragements de M. Mussolini. L'Egypte, l'Inde, donnent lieu à de l'anxiété. Les Etats-Unis sont nos rivaux. Si, dans ces conditions, la Grande-Bretagne devait rester détachée des affaires de l'Europe, ce détachement ne serait aussi complet qu'on pourrait le croire, car de l'isolement à une acceptation de la révision des traités, comme moyen d'avoir la paix à tout prix, il n'y aurait qu'un pas très aisé à franchir.

» La Grande-Bretagne serait alors la proie de ses ennemis. La Grande-Bretagne est tient seule, mais une voix s'élève vers elle, une main lui est offerte amicalement en vue d'une collaboration pour le maintient de la paix internationale et de sécurité : la voix et la main de la France, et cependant c'est l'amitié de la France que nos partisans de l'isolement voudraient nous voir répudier. Le salut de la Grande-Bretagne est dans une collaboration amicale avec la France pour le maintien de la paix, basée sur les réalités existantes. Faire savoir à ceux qui rêvent de bouleverser l'Europe que la France et la Grande-Bretagne s'opposent énergiquement à toute tentative vers ce but qui amènerait immédiatement la fin des intrigues; cela amènerait aussi la tranquillité de l'Europe, nécessaire à l'Angleterre pour son développement économique. En outre, assurée de l'amitié de la France, la Grande-Bretagne pourrait adopter une attitude plus ferme à l'égard des Etats-Unis. La situation du problème pour nous est donc simple : franco-britannique ».

APRÈS LA CATASTROPHE DE FOURVIÈRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« La basilique ne craint rien »

On s'est demandé si l'éboulement d'une partie des terrains du côté est de la colline de Fourvière pourrait avoir des répercussions en ce qui concerne la basilique de Fourvière, dont la construction a été commencée en 1872. A ce sujet, le chanoine Berjat, vice-recteur de la basilique de Fourvière, a déclaré : « A mon avis, la basilique ne craint absolument rien, non plus que l'ancienne chapelle et les bâtiments suivants. On peut, de ce côté, écarter toute idée d'une nouvelle catastrophe ».

Brave capitaine des pompiers

Le capitaine des pompiers Rochat, l'une des victimes de la catastrophe de Fourvière et dont le corps n'a pas encore été retrouvé, était âgé de 49 ans. Il avait à son actif quatorze citations pour actes de sauvetage et de dévouement ; il était titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ; son avancement dans le corps des pompiers de Lyon avait été rapide.

M. Herriot demande l'ouverture d'une enquête

M. Herriot, maire de Lyon, a adressé au procureur de la République, la lettre suivante : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire procéder à une enquête sur la catastrophe de Saint-Jean, sur ses circonstances et sur ses causes quelles qu'elles soient. J'ai à peine besoin de vous dire que pour cette enquête vous pouvez compter sur mon concours le plus absolu. Veuillez agréer, etc. »

BEAUVAIS ET LE « R-101 »

En ouvrant la séance du Conseil municipal de Beauvais, M. Joly, maire, évoquant la tragique catastrophe du dirigeable « R-101 », s'est fait l'interprète de ses collègues pour adresser les remerciements de l'assemblée communale à ceux qui coopérèrent au sauvetage des victimes.

Après quoi, l'assemblée vota à l'unanimité l'inscription au budget des dépenses occasionnées pour les funérailles des victimes.

CHAMPIONNAT DE DACTYLOGRAPHIE

Hier, s'est disputé au Salon de l'Organisation Commerciale, à Paris, le championnat international de Dactylographie.

Voici le résultat des épreuves de vitesse : 1er prix (10.000 francs), Mlle Piau (France), 94 mots à la minute ; 2e prix, Mlle Gabrielle (France), 88 mots ; 3e, Mlle Mitchell (Angleterre), 85 mots ; 4e, Mlle Guitly, 80 mots ; 5e, ex æquo : Mlle Fischer (Allemagne) et Mlle Barben (Suisse), 50 mots chacune.

Au tournoi de Dactylographie en Espéranto, Mlle Piau se classe également première ; Mlle Gabrielle, deuxième et M. Trioulleyre, troisième. — Mlle Piau, qui conserve son titre de championne, est originaire de Paris.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

L'Inauguration officielle de la Maison des Artisans

Le groupement artisanal de Roubaix et ses cantons a inauguré hier son nouveau Foyer à l'ancien « Ciné Dubus », 59, rue des Champs. Ce fut une manifestation intime à laquelle aucune personnalité n'avait été invitée.

De nombreux artisans ont assisté à cette cérémonie rituelle et à la conférence de mise au point du président, M. Chatelain.

L'INAUGURATION OFFICIELLE

Vers 10 h., la foule commença à affluer aux alentours de la Maison des Artisans, où à l'heure prévue ils pénétrèrent dans leur « Maison » sous la conduite de M. Chatelain qui leur présenta les lieux pendant qu'une vibrante « Marseillaise » était exécutée.

Les artisans et les membres de leur famille à l'entrée de leur nouveau Foyer

LA CAUSERIE DE M. CHATELAIN

Aussitôt après, quand les membres eurent pris leur place dans le « foyer » aménagé pour la circonstance en salle de spectacles, M. Chatelain et les dirigeants des diverses commissions: MM. Barenne, Prouvost, Varras, Dhondt, Fosseur, Delbouttic, Van Sembeche, s'installèrent sur la scène.

Le président remercia les artisans d'avoir assisté à leur réunion, il leur exposa de quelle façon le « Ciné Dubus » et le café y attenant avaient été repris par le groupement dans but d'y installer un magasin et une exposition permanante ainsi que des buraux avec services techniques.

Mais cette vaste organisation nécessite beaucoup d'argent, et les dirigeants ont l'engagement de payer les 125.000 fr. représentant le total des sommes dépensées au 31 décembre prochain.

Pour leur permettre de tenir leurs promesses, une société auxiliaire artisanale par actions de 125 fr. a été fondée. Les actions productibles à 5 %, sont au nombre de 1000 de façon à ce qu'en principe chaque artisan puisse avoir le sienne.

Néanmoins, il est évident que tous les sociétaires ne pourront avancer la somme nécessaire à l'achat d'une action, et dans ce cas d'autres artisans pourront en obtenir plusieurs. Au besoin même les actions invendues seront cédées à des personnes étrangères à leur groupement.

Ces divers points soulèveront de longues discussions entre la commission et les membres qui auront la faculté de consulter les statuts à partir de demain, à la permanence qui fonctionnera désormais quotidiennement de 9 h. à 20 heures.

Pour terminer l'orateur annonça la création d'une commission des fêtes et d'une section lyrique et engagea les artisans à en faire partie.

On procéda ensuite à la visite des nouveaux locaux.

Dans la soirée eut lieu l'élection des trois candidates au titre de Reine des Artisans qui sera nommée au cours d'une prochaine fête le 6 décembre prochain.

Les gracieuses élues furent Mlles Lucienne Deregnaucourt, Maria et Raymonde Delghaye.

Pendant le dîner, animé des quelques chansons que produisit un des membres de la Fanfare, les conversations roulèrent sur les excursions d'antan et l'on lit mille projets d'avenir au sujet de la future et proche randonnée à Paris que chacun des membres attend avec une impatience non dissimulée.

LES TOASTS

Au champagne, M. Noterdamme en tant que président, remercia M. Parent d'avoir bien voulu présider leurs agapes, il eut quelques mots aimables pour M. Déhédin dont le collaboration à leurs œuvres est véritablement précieuse et pour M. Delbergue, le si sympatique « manitout » de la Chorale des Mutilés qui doit sa grande pro-périté au dévouement de son énergique président.

Il n'oublia pas dans les éloges qu'il traça de président d'un jour M. Chauvelot et la presse.

Pour terminer il félicita le chef M. Debruyckère, véritable artisan des succès de la Fanfare le secrétaire et M. Pauwels son plus précieux collaborateur.

M. Parent, dans un style pquant, apporta la sympathie de l'administration municipale pour ce beau groupement dont les « airs entraînant et roulants » nous ont maintes fois charmé.

M. Déhédin fit en termes sobres et précis l'apologie de la musique à la fois harmonie des sons et harmonie des cœurs, il montra combien la tempérantant du musicien était doux et agréable et combien la société dont il avait l'honneur d'être l'invité était particulièrement sympathique.

Il eut ensuite un mot aimable pour toute l'assistance et fit ressortir toute la joie qu'il éprouvait en apercevant devant lui les délégations de sociétés amies de Tourcoing et de Zweveghem.

M. Delhey au nom de la Fanfare de Zweveghem excusa son président M. Collins retenu ailleurs par d'impérieuses obligations, et invita les membres de la Fanfare de Roubaix à être assidus aux réunions pour profiter des sages conseils de leur chef.

Des toasts furent encore portés par MM. Debruyckère chef, et Desmarchelier.

LE BANQUET DE LA FANFARE CYCLISTE DU NORD TOURISTE

La Fanfare Cycliste du Nord Touriste a ouvert l'ère des traditionnels bouquets de Sainte-Cécile en étant dignement la patronne de l'art de la musique.

Le programme de la journée, comprenait notamment une sortie en ville pour aller rendre hommage aux actifs dirigeants du vital groupement

La pittoresque société a obtenu son habituel succès et nombreux furent nos concitoyens qui eurent hier matin l'attention attirée par le défilé de la caravane cycliste et musicale.

*L'après-midi un banquet réunissait